

mie à la merci d'entreprises dont les intérêts sont répandus dans trop de pays pour que les objectifs et les priorités des Canadiens signifient quoi que ce soit à leurs yeux. Nous faillissons à la tâche, je pense, si nous ne voyons pas à regagner le contrôle de notre propre destinée sociale et économique étant donné l'essor que le Canada pourrait prendre si les gouvernements avaient le courage et l'imagination de laisser les Canadiens œuvrer en ce sens.

Des voix: Bravo!

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant: En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Hillsborough (M. Macquarrie)—Les Affaires extérieures—Bangladesh—Les locaux destinés au haut-commissaire du Canada; le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall)—Les pensions—Les rumeurs d'annulation des pensions aux aveugles réalisant des projets d'initiative locale.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir, les avis de motion et les bills publics.

AVIS DE MOTION ÉMANANT DES DÉPUTÉS

LES ROUTES

DEMANDE DE PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait examiner s'il n'y aurait pas lieu pour lui de faire connaître, dès que la chose sera pratique, sa formule de 90-10 de partage des frais avec les provinces de l'Atlantique pour le programme de construction de routes anciennement mis en œuvre avec ces provinces par l'Office d'expansion économique de la région atlantique, s'il n'y aurait pas lieu aussi pour lui de collaborer avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick dans le projet de Fundy Trail et avec la Nouvelle-Écosse dans la construction d'un pont au-dessus de la rivière Shubenacadie.

—Monsieur l'Orateur, je vous remercie. La résolution dont je propose aujourd'hui le débat est à peu près la même mot pour mot que celle que j'ai proposée il y a 14 mois environ. Mais comme il s'agit d'une question importante, celle du développement du transport dans les provinces atlantiques, je n'hésite pas à la présenter à nouveau et je la ramènerai sur le tapis tant que le but de la motion n'aura pas été atteint.

• (1700)

Ce qu'il y a de plus important pour moi, comme représentant fédéral du secteur East Hants de ma circonscription, c'est d'obtenir un moyen de franchir la rivière Shubenacadie, que ce soit une chaussée ou un pont. Je vais parler surtout des raisons en faveur d'un tel projet. Sauf erreur, d'autres députés ont traité ou traiteront des tron-

çons manquants de la route Fundy au Nouveau-Brunswick.

Il y a un groupe de citoyens qui rêvent depuis quarante ans de ce projet de traversée de la rivière Shubenacadie. Une commission présidée par M. G. McLellan, de East Hants, en préconise vivement l'idée. Le projet a l'appui de la Chambre de commerce des provinces Maritimes, des municipalités d'East Hants, West Hants et Colchester, des petites villes de Truro et Stewiacke, du Conseil du tourisme du centre de la Nouvelle-Écosse, des Chambres de commerce affiliées de la vallée de l'Annapolis, de la Commission industrielle de Truro, du Comité de tourisme de Fundy de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et enfin de la Fédération des agriculteurs de la Nouvelle-Écosse ainsi que de bien d'autres organismes. Le projet est généralement appuyé sur le plan politique dans la région. Ce qui a plus de poids peut-être aux yeux du gouvernement, c'est l'appui de l'Association libérale d'East Hants.

Ce pourrait être une chaussée ou un pont. La chaussée aurait l'avantage de créer un vaste lac intérieur qui serait de grande utilité pour les loisirs et pour l'approvisionnement en eau de plusieurs petites villes d'importance. Elle aurait des désavantages à cause des répercussions sur la faune et la flore. A la suite de mon discours sur ce sujet à la Chambre, il y a environ 14 mois, j'avais reçu une demi-douzaine de lettres de divers groupes qui s'intéressent à la faune et à la flore le long de la rivière Shubenacadie. D'autre part, l'aménagement d'une chaussée permettrait de récupérer des terres pour l'agriculture. Il s'agit donc de bien examiner ces deux points de vue. Je ne me prononce pas précisément pour l'instant. Je me borne à dire qu'il faut un moyen de traverser la rivière.

Le passage de la rivière Shubenacadie offrirait plusieurs avantages. Premièrement, ce serait le complément de plusieurs tronçons inachevés de la route touristique de Fundy. Cette route serait naturellement empruntée par les touristes, dont la plupart, comme nous le disons dans les Maritimes, viennent des États «bostonnais». Ils entrent par le sud du Nouveau-Brunswick et se rendent à Digby ou à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, la majeure partie du trajet longeant la baie de Fundy. Deuxièmement, les camions en partance ou à destination de la vallée d'Annapolis, dont le nombre ne cesse d'augmenter, se rendraient plus vite et pourraient traverser le nord de la Nouvelle-Écosse via Truro, puis monter en direction du Nouveau-Brunswick, si on le voulait. Troisièmement, l'agriculture d'East Hants et de la vallée d'Annapolis en tirerait d'importants avantages.

Un jour, monsieur l'Orateur, l'énergie marémotrice de la baie de Fundy sera aménagée et le passage de la rivière Shubenacadie permettra d'énormes économies pour le transport des matériaux utilisés pour les barrages. Ainsi, on épargnera des millions de dollars seulement pour le transport, dans cet énorme aménagement, lorsqu'il se fera.

Je viens de présenter la quatrième raison. Cinquièmement, les commodités de la vie de tous les jours s'accroîtraient. Le passage de la rivière permettrait davantage aux jeunes de fréquenter les écoles de Truro et de revenir le soir à la maison sans devoir faire un détour de 30 ou 40 milles, comme à l'heure actuelle, pour s'instruire. Les acheteurs y trouveraient les mêmes avantages, sans compter que des services de santé plus accessibles sont un avantage additionnel important à considérer.